



Groupement des associations de Céciliennes



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Samedi 16 mars 2019 à 8h45
Sorens, restaurant de l'Union

ORDRE DU JOUR

1. Accueil / contrôle des présences / nomination des scrutateurs/ prière
2. P.V. de l'assemblée du 10 mars 2018 à Vallon
3. Rapport du président.
4. Rapport des commissions et du responsable Internet.
5. Présentation des comptes / rapport des vérificateurs (St Udalric et Fribourg) / adoption.
6. Nomination des vérificateurs 2019 - 2020 : Fribourg et Vallée de la Broye
Présentation d'un suppléant par l'ACRE (Association de Romont et environs)
7. Chant liturgique : information sur les Assises. Présentation des questionnaires.
8. SUISA : rappels et informations
9. Propositions des associations
10. Présentation du président : l'avenir de nos chœurs
11. Divers : (organisateur de l'Assemblée 2020 : Association Estavayer)

1. Accueil / contrôle des présences / nomination des scrutateurs.

Le président Hubert Carrel souhaite la bienvenue aux délégués des Associations présentes.

Merci à l'Association de La Part-Dieu pour l'organisation logistique et pour son accueil.

Sont excusés : Philippe Savoy, Bernard Maillard, Fabien Volery, Fabien Renevey, Daniel Brodard, Jean-Marie Kolly

Le président nomme les scrutateurs : Michel Rolle et Claude Marillet

Appel des Associations :

Association Ste-Croix	nombre de délégués présents : 3
Association St-Protais	nombre de délégués présents : 5
Association St-Maire	nombre de délégués présents : 2

Association N.-D. des Marches	nombre de délégués présents :	3
Association St-Henri	nombre de délégués présents :	1
Association de Romont et environs	nombre de délégués présents :	4
Association Haute Broye	nombre de délégués présents :	4
Association St-Udalrich	nombre de délégués présents :	2
Association de Fribourg	nombre de délégués présents :	3
Association Vallée de la Broye	nombre de délégués présents :	1
Association de la Part-Dieu	nombre de délégués présents :	6
Association N.-D. de l'Evi	nombre de délégués présents :	3
Association d'Estavayer-le-Lac	nombre de délégués présents :	3
Nombre d'associations valablement représentées :		9
Nombre de délégués présents :		40
Majorité des associations :		5
Majorité des délégués :		21

Rappel de l'avenant aux statuts voté en 2018 lors de l'assemblée de Vallon :

Art 6 *L'Assemblée du GAC est l'organe législatif. Elle est constituée par la réunion des délégués des associations affiliées.*

Chaque association est représentée par 3 délégués au moins, dont un membre du comité de cette association.

Art. 9 Droit de vote : *chaque association représentée a droit à une voix.*

2 scrutateurs sont nommés : Michel Rolle et Claude Marillet

La parole est donnée à M. le Chanoine Paul Frochaux pour une prière ponctuée du refrain « Gloire à toi Seigneur, gloire à toi ».

L'ordre du jour est accepté

2. P.V. de l'assemblée du 10 mars 2018 au Musée romain de Vallon

Ce PV a été envoyé par e-mail aux Associations. Aucune remarque n'étant faite, le PV est approuvé par main levée et applaudissements.

3. Rapport du président

Le comité du GAC s'est réuni 4 fois durant cette dernière année. Voici les principaux thèmes traités :

a) Le coaching

Il y a deux ou trois ans, Francis Volery a entrepris de coacher des jeunes directeurs. C'est une excellente expérience qui mériterait d'être menée plus loin en collaboration avec la FFC (Fédération Fribourgeoise des Chorales) et l'AFCEJ (Association Fribourgeoise des Chorales d'Enfants et de Jeunes). Il faudrait encore

ajouter des aspects plus spécifiques à telle ou telle catégorie de chorales : « connaissance de la liturgie » pour les chorales du GAC, et un autre module axé plus particulièrement sur les chœurs d'enfants.

b) Nos brochures:

Le président rappelle que nous avons, en collaboration avec toutes les instances concernées, édité deux brochures qui devraient faire référence, au vu des différentes catégories qui ont signé celles-ci. Rappel : ces deux brochures se trouvent à disposition sur le site « www.chant.ch/ceciliennes/documentation ». Ce sont :

- Le chef de chœur liturgique : au service des paroisses, des chœurs et des chefs

On a constaté que cette brochure, composée et éditée en collaboration avec le vicariat et distribuée à tous les chefs et à toutes les paroisses, était peu consultée. Le comité a donc décidé dans un premier temps de l'envoyer encore une fois à tous les chefs en fonction, puis éventuellement aux paroisses, en insistant sur le fait qu'elle est extrêmement riche en renseignements de toute sortes.

- Chants et musique dans la messe.

Cette brochure est épuisée, mais ceci ne veut pas forcément dire qu'on l'ait lue et/ou mise en application. On espère que c'est plutôt "oui" en voyant les efforts qui ont été faits dans certaines paroisses, mais on peut aussi en douter au vu des remarques qui ont été faites lors de la rencontre des chefs et présidents de 2018, tout ça pour arriver au cœur du sujet :

c) Musique et liturgie

(ce sujet sera développé au pt 7)

d) La Rencontre ordinaire des présidents et des directeurs musicaux des associations

Celle-ci a eu lieu le samedi 26 janvier dernier. Au programme : 2 groupes de réflexion (directeurs et présidents) qui se sont penchés sur le sujet Musique et Liturgie, sur la base de questionnaires élaborés par notre Comité et notre Commission de Musique.

Si les directeurs ont planché eux sur l'essence même de leur questionnaire, les présidents, eux, ont tenté d'y apporter des réponses.

Remerciements

En conclusion de ce rapport, le président adresse ses remerciements

- à toutes tous les participants à l'assemblée pour leur présence ;
- à tous les présidents, les membres des comités et les directeurs musicaux de chaque association pour tout ce qu'ils font au sein de leurs associations, notamment l'organisation des fêtes de Céciliennes ;
- merci enfin au comité du GAC. Chacun a un rôle précis et le remplit au mieux.

Nos chœurs religieux ont un rôle important à jouer auprès de la population et aussi auprès d'autres chanteurs potentiels. Ne baissons pas les bras et prenons confiance, ne craignons pas, mais prenons notre mission à bras-le-corps. N'ayons pas peur de

nous présenter comme des chanteurs heureux d'être ensemble, heureux de chanter souvent ensemble et désireux de faire connaître notre mission et notre plaisir à tous ceux qui nous entourent.

Pour terminer, le président souhaite à tous une belle fin d'année musicale.

4. Rapport des commissions et du responsable Internet.

a) Groupe internet : quelques rappels, par Erwin Nussbaumer :

Possibilité d'annoncer les concerts. On peut joindre un flyer. Petites annonces. Liste des chœurs (à l'avenir collaboration avec l'USC) Actualités et liste des prochaines fêtes de Céciliennes.

b) Commission Musique et Liturgie, par Emmanuel Pittet :

L'année a été relativement calme. Rappel de la composition de cette commission : Présidence Bernard Maillard. Membres : Paul Frochaux, Fabien Volery, Fabien Renevey, Fabienne Gremaud, Aline Hirt.

Emmanuel Pittet annonce les prochaines assises du chant liturgique. Il rappelle que le rôle de la Commission Musique et Liturgie consiste aussi à faire des propositions de chants, et à apporter des aides pour préparer les programmes...

5. Présentation des comptes / rapport des vérificateurs / adoption

Gérard Gachoud, présente les comptes 2018-2019. Ceux-ci font apparaître des charges pour CHF 8808.50 et des produits pour CHF 8875.80. Bénéfice CHF 67.30 Au bilan, une fortune de CHF 21322.25

Après le rapport de Yasmine Conrad et Pierre-Benoît Yerly vérificateurs, les comptes sont approuvés par acclamation, avec remerciements à notre caissier Gérard ainsi qu'aux vérificateurs.

Le maintien de la cotisation à 300.-par association est approuvé à l'unanimité des associations représentées

6. Nomination des vérificateurs pour 2019-2020 : Fribourg et Vallée de la Broye

Cette année, ce seront les associations de Fribourg et de la Vallée de la Broye qui fonctionneront. Suppléante : Marie-Claude Audergon, de l'ACRE.

L'année suivante (2020-2021) ce seront la Vallée de la Broye et l'Association des Céciliennes de Romont et Environ (ACRE).

7. Chant liturgique : information sur les Assises, présentation des questionnaires.

Un groupe de travail a entrepris de mettre sur pied des Assises du chant liturgique. Jean-Claude Fasel, Bernard Maillard, Emmanuel Pittet, Lucienne Broillet, Jean Glasson (vicaire épiscopal), Paul Frochaux, Maurice Bourqui et Hubert Carrel ont commencé par sérier les problèmes qui se posent sur le plan du chant liturgique dans le canton de Fribourg. Pour ce faire, ils ont préparé des questionnaires (voir point 3 d ci-dessus)

qui s'adressent aux différents acteurs de la liturgie. Les réponses à ces questionnaires permettront d'aller plus loin dans la réflexion.

Il y a eu 3 séances au départ. Le Comité du GAC et la Commission Musique et Liturgie se sont aussi joints aux préoccupations du groupe de travail.

On constate un problème important dans notre canton : le manque de connaissance des textes fondateurs officiels de l'Église à propos de la musique liturgique.

Le but des Assises sera de discuter de la corrélation entre les textes officiels et la spécificité du chant liturgique dans le canton de Fribourg. Il devrait déboucher sur un grand rassemblement festif et l'élaboration d'un acte final, un document de référence.

La préparation de ces Assises avance. Prochaine séance samedi 23 mars.

S'ensuit une petite discussion à propos des textes de chants composés de nos jours et de qui est habilité à les valider : c'est en principe l'évêque. On discute également de la nécessité d'avoir une bonne collaboration entre le célébrant et les personnes qui préparent les programmes liturgiques, ce qui n'est pas toujours le cas !

8. SUISA : rappels et informations

Le président rappelle que les montants de la SUISA sont payés par les paroisses, mais qu'il est essentiel que les chorales annoncent les pièces interprétées, par le biais de Musica sacra. En principe les chorales reçoivent en janvier un rappel à ce sujet.

9. Propositions des associations

(rien de particulier)

10. Présentation du président : l'avenir de nos chœurs

Hubert Carrel trouve que les chorales du GAC sont trop peu représentées aux assemblées de la FFC. Il les encourage à y participer plus nombreuses.

Statistiques : tous les chœurs liturgiques (111 chorales, 2917 chanteurs) font partie de la FFC par le biais de leur affiliation au GAC. Ces chiffres sont en diminution, notamment à cause des fusions et du vieillissement des choristes.

Il faut faire le maximum pour garder les chanteurs. Cela dépend beaucoup des directeurs.

Ne pas oublier de répéter les chants des messes, afin que les nouveaux chanteurs puissent les apprendre aussi et ne restent pas en rade.

Les directeurs n'ont pas toujours des compétences et des comportements au top-niveau. Ne pas oublier que les paroisses (employeurs) ont leur mot à dire concernant le maintien ou non d'un directeur.

Encourager la collaboration et le regroupement entre les chorales pour des projets ponctuels. Encourager également les chorales à se regrouper pour les messes, même les dimanches ordinaires.

Encourager le chant transgénérationnel : mettre ensemble des chorales d'adultes et des chorales d'enfants pour des projets. Histoire de faire découvrir la polyphonie aux enfants et de leur donner le « virus » du chant choral.

Renouveler l'expérience des répétitions « portes ouvertes », éventuellement au niveau régional plutôt que cantonal.

Dans les fêtes des Céciliennes, pourquoi pas inviter aussi les chorales profanes de la région ?

11. Divers

Paul Frochaux est sensible aux critiques faisant état d'une mauvaise collaboration entre le clergé et les chorales. Il recueille des témoignages, dont certains sont négatifs, certes, mais beaucoup sont positifs, heureusement ! Un problème semble se profiler assez souvent : on ne sait pas à l'avance quel est le prêtre qui viendra célébrer.

Publicité pour la Semaine Romande de Musique et de Liturgie du 14 au 18 juillet, avec différents ateliers de formation. Voir www.srml.ch. Les participants peuvent recevoir une aide financière du GAC.

12. Notre prochaine assemblée générale :

Samedi 14 mars 2020 à ? (Association St-Laurent Estavayer)